

TOUT SAVOIR SUR

LE SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE

LE SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE

UN MODE DE PAIEMENT FLEXIBLE, SIMPLE, SÉCURISÉ ET INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DU TENNIS. VOTRE CLUB NE LE PROPOSE PAS ENCORE ?

LA FÉDÉRATION ET VOTRE LIGUE VOUS ACCOMPAGNENT POUR FRANCHIR CE CAP !

Avec le service de paiement en ligne intégré à ADOC, bénéficiez d'un système de paiement moderne et adapté aux besoins des joueurs et facilitez la gestion de votre club.

LE SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE, POURQUOI ?

- Les inscriptions/réinscriptions de vos adhérents
- Les animations de votre club
- Les inscriptions des joueurs à vos tournois
- Les réservations de courts par Ma Réservation Tennis (1 à 2 réservations par mois = abonnement rentabilisé)

LES + DU PAIEMENT EN LIGNE

SÉCURITÉ

Éviter les w.o. impayés à répétition dans les tournois.

Sécuriser et garantir les paiements grâce au système Paybox by Verifone qui traite les flux de plus de 40 000 marchands et 120 millions de transactions par an.

FLEXIBILITÉ

Permettre aux adhérents de payer en plusieurs fois.

Effectuer des remboursements en cas de besoin (trop perçu, annulation, etc.).

Fournir une alternative complémentaire au paiement classique (chèques et espèces).

FACILITÉ

ET SIMPLIFICATION DE GESTION

Permettre l'activation immédiate des droits à réservation.

Réduire les tâches administratives liées aux chèques et aux espèces.

Optimiser la trésorerie grâce au paiement à l'avance.

Faciliter le suivi financier grâce à l'intégration automatique des écritures de paiement dans le suivi financier d'ADOC.

Gérer des demandes de paiement manuellement et envoyer des mails de rappel de paiement.

LE SERVICE PAIEMENT EN LIGNE, C'EST COMBIEN ?



- Frais de mise en place = pris en charge par la FFT
- Puis, abonnement mensuel de 12 € TTC* incluant 100 transactions (engagement annuel)
- 0,09 € la transaction au-delà des 100 premières transactions mensuelles**

* TVA à 20%

** Frais bancaires supplémentaires variables selon votre banque

POUR ALLER PLUS LOIN

Vous pouvez contacter votre conseiller en développement.

Toutes les informations essentielles sur le service de paiement en ligne sont aussi présentes dans le guide du dirigeant

www.guidedudirigeant.fft.fr

